

Le budget—M. LeBlanc

Quand nous parlons de réaliser les projets qui vont nous permettre de créer des emplois, de bâtir de vastes infrastructures pour assurer le transport de la production, de disposer des installations portuaires voulues pour en assurer la maintenance, d'accéder à l'indépendance énergétique et de mettre à profit les compétences de nos entreprises, le problème n'est pas de savoir si nous pouvons nous le permettre. Le problème est de savoir si nous pouvons nous permettre de ne pas entreprendre ces projets. En ce qui nous concerne, la réponse est évidente: nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas entreprendre ces projets. Et il faut le faire tout de suite afin que les Canadiens travaillent au lieu d'être payés à rester chez eux à ne rien faire.

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je tiens à féliciter mon collègue, le ministre des Finances (M. Lalonde) pour avoir fait preuve d'autant d'imagination en s'attaquant aux problèmes économiques auxquels nous devons faire face. Bon nombre des mesures qu'il a présentées ont pour but d'encourager les Canadiens à investir dans nos industries, d'accroître notre capacité de production et de créer un climat économique qui favorise l'essor de nos entreprises.

Le ministre des Finances a bien précisé que le gouvernement voulait avant tout aider nos chômeurs à trouver du travail. Et il estime qu'un nouveau partenariat pour la relance s'impose entre les syndicats, les entreprises et le gouvernement et que ceux-ci doivent faire preuve de civisme.

C'est ce que le gouvernement a fait dans le domaine du logement. Il a débloqué des crédits pour encourager les Canadiens à acheter une maison ou à faire réparer celle qu'ils possèdent déjà. Le nombre de mises en chantier a augmenté, passant de 86,000 l'été dernier 177,000 en mars. Cette augmentation a créé des emplois directs. Selon les données des associations de constructeurs, il semblerait que les emplois dans le domaine de la construction résidentielle vont passer de 176,000 à environ 354,000.

Et pourtant ce n'est qu'un début. On sait que le programme d'aide à la rénovation des maisons du gouvernement fédéral a fourni 20,000 années-personnes supplémentaires cette année. Il n'y a pas à chercher plus loin pour voir que le gouvernement s'occupe vraiment des chômeurs.

Nous nous sommes donné une politique réaliste, susceptible de créer des emplois. Mais nous savons que toute relance soutenue de l'économie ne peut venir que du secteur privé. Or, il est bien dit, dans le budget, que même si le secteur privé est le moteur de l'économie, il y aura toujours des gens qui auront besoin d'aide pour pouvoir assurer leurs besoins les plus élémentaires. Et par ces temps difficiles, il sont vraiment à plaindre. Je suis tout aussi fier que mon collègue de voir que le gouvernement n'a pas renoncé à protéger les plus démunis, surtout ceux qui, faute de pouvoir s'organiser, ne peuvent négocier en position de force.

J'approuve particulièrement les mesures qui renforcent nos programmes sociaux et prévoient des dispositions spéciales pour aider les familles économiquement faibles à élever leurs enfants. Les mesures que le gouvernement a prises pour favoriser la relance économique et la création d'emploi et pour aider les plus nécessiteux touchent également un secteur dont j'ai la charge, celui du logement. Au cours des 18 prochains mois, 335 millions supplémentaires seront affectés à ce secteur pour

stimuler l'activité économique, créer des emplois et aider les personnes, y compris les autochtones, qui vivent dans des logements insalubres, trop exigus ou trop coûteux. Cela en plus du milliard déjà affecté au logement au cours de l'année passée, et en plus du budget de 2 milliards de la SCHL.

J'approuve entièrement la décision d'affecter 30 millions de plus au programme visant à favoriser le Régime canadien d'encouragement à l'accession à la propriété, car cela permettra d'aider les petits constructeurs, surtout ceux qui ne pourraient pas entreprendre de chantiers en hiver. Grâce à cet argent supplémentaire, le gouvernement aura investi en tout près de 750 millions dans ce programme ce qui veut dire que plus de 200,000 foyers canadiens ont déjà obtenu de l'aide pour acheter une maison.

Le ministre des Finances a également annoncé d'importantes modifications au Régime enregistré d'épargne-logement. Ces changements inciteront ceux qui ont investi dans un régime enregistré d'épargne-logement à utiliser l'argent ainsi économisé pour s'acheter une maison ainsi que des meubles et des appareils électroménagers. Cela complète les stimulants déjà offerts au secteur du logement. Cela incitera les gens à utiliser leurs économies pour créer des emplois, construire des maisons et acheter des meubles et des appareils électroménagers.

On a reproché à cette mesure d'être injuste et d'avantager surtout les riches. Je répondrai à cela que plus de 80 p. 100 de ceux qui ont investis dans un Régime enregistré d'épargne-logement ont un revenu se situant entre \$10,000 et \$30,000. Moins de 2 p. 100 d'entre eux ont un revenu supérieur à \$50,000. Ceux qui achètent leur première maison ne sont pas riches.

Je le répète, au mois de mars les mises en chantier correspondaient à un taux annuel de 177,000. Grâce à la prolongation du Programme canadien d'encouragement à l'accession à la propriété et aux nouveaux stimulants prévus grâce aux changements dont je viens de parler, nous aurons de bonnes chances de dépasser les 150,000 mises en chantier espérées pour 1983. Nous pourrions faire beaucoup mieux que cela si nous continuons à donner confiance aux investisseurs dans le marché du logement et surtout si les taux d'intérêt ne fluctuent pas trop.

Les associations du secteur du logement ont réagi de manière très favorable à ces mesures. L'Association canadienne de l'habitation et du développement urbain s'est dite très satisfaite du budget et prévoit que ces mesures augmentent les mises en chantier d'au moins 10,000. Cela représente de 20,000 à 25,000 années-personnes d'emploi de plus.

[Français]

Monsieur le Président, d'ailleurs le président du Conseil québécois du commerce de détail a déclaré que les modifications des dispositions en matière d'ameublement et d'appareils ménagers donneront un nouvel élan à l'achat d'articles chers qui avaient constitué le point noir de la vente au détail au cours des 18 derniers mois. Le directeur général de l'Association des fabricants de meubles du Québec, un organisme qui représente quelque 500 fabricants de meubles, a déclaré que le Budget fera pour eux une grande différence.